

Paris, le 28 mai 2008

Gilles MOINDROT
Secrétaire Général

à

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des personnels EVS recrutés au moyen des contrats d'avenir.

En effet, dans de nombreux départements, les inspections académiques refusent de renouveler ces contrats jusqu'à leur terme possible qui s'élève à 36 mois, voire 60 mois pour les bénéficiaires âgés de plus de 50 ans ou reconnus travailleurs handicapés.

Cette décision est inacceptable tout autant pour les personnels concernés qui ont besoin de renouveler leur contrat pour mieux réussir leur réinsertion dans le monde du travail que pour les équipes enseignantes pour qui cette présence a permis de mettre en place des modalités de fonctionnement différentes, notamment avec l'aide administrative à la direction d'école ou l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

L'école, les élèves, les enseignants ont besoin d'une stabilité pour assurer au mieux leurs missions et mettre en place les situations d'apprentissage les meilleures.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des inspections académiques pour permettre le renouvellement jusqu'à leur terme des contrats des personnels sous contrat qui le souhaitent. Il s'agit d'une mesure de justice sociale et de respect du bon fonctionnement des écoles.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT